



«Lorsque j'en ai repris les rênes, la SAVS était au point mort», souligne Charly Darbellay. LE NOUVELLISTE-ARCHIVES

## «Animer la vie intellectuelle du Valais»

**BILAN** ► Douze ans après avoir été nommé président de la Société académique du Valais, Charly Darbellay, a rendu son tablier la semaine dernière. Entretien.

ENTRETIEN  
CHRISTINE SCHMIDT

Charly Darbellay, connu notamment pour avoir dirigé le Centre des Fougères, à Conthey, a aujourd'hui droit à une retraite bien méritée. Après douze années passées à la présidence de la Société académique du Valais (SAVS), il a rendu son tablier la semaine dernière. Entretien et bilan.

**Monsieur Darbellay, rappelez-nous ce qu'est la Société académique du Valais.**

Fondée en 1988, la SAVS avait pour mission de contribuer, par ses initiatives, au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Valais. Lorsque j'en ai repris les rênes, la SAVS était au point mort. Son nouveau comité s'est alors lancé le défi de lui redonner un nouveau souffle. Il s'est accordé trois ans pour parvenir à animer à nouveau la vie intellectuelle du canton. Il a ainsi remis sur pied une série de conférences et débats publics... Il s'est en outre engagé en faveur d'une formation continue de qualité au service de la population valaisanne. Sans oublier la promotion de nouvelles relations avec la vie universitaire et le soutien aux étudiants valaisans, pour qu'ils bénéficient, entre autres, de bonnes conditions d'études. La SAVS est également parvenue à établir de précieux contacts avec les professeurs universitaires. A ce sujet, il est bon de souligner ici que l'on

dénombre au moins un professeur valaisan dans chaque université suisse...

**Comment se traduit concrètement le soutien apporté par la SAVS aux étudiants valaisans?**

Outre les relations directes établies avec les universités, la SAVS attribue, chaque année, des prix destinés à récompenser des travaux académiques réalisés par des Valaisans, ou ayant un lien avec le Valais. Entre dix et trente travaux parviennent annuellement à notre jury qui, après les avoir examinés, décide lesquels seront primés.

**La SAVS est aussi très active dans le soutien aux institutions et autres centres de recherches établis en Valais. Que pouvez-vous nous en dire?**

La SAVS soutient en effet la création d'institutions en Valais, un des rares cantons suisses qui ne dispose pas d'université. Ce soutien a abouti, en 2001, à la création de la loi cantonale sur la formation et la recherche universitaire. Une loi unique en Suisse, qui a favorisé l'implantation de nombreuses institutions dans notre canton, puisque l'on en dénombre, à ce jour, vingt-six au sein desquelles collaborent quelque trois cents chercheurs. Autant d'instituts qui sont aujourd'hui répertoriés dans une brochure intitulée «Creare», que la SAVS a récemment publiée.

Voir aussi le site [www.savs.ch](http://www.savs.ch)



### «Un honneur redoutable et captivant à la fois»

PIERRE GAUYE

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU VALAIS

Pierre Gauye, originaire d'Hérémence, domicilié à Sion et âgé de 48 ans, a succédé à Charly Darbellay à la présidence de la Société académique du Valais. Juriste à l'administration cantonale, voilà douze ans que celui-ci a rejoint le comité de la Société académique du Valais, après en avoir été déjà membre durant sept ans. «C'est pour moi un grand honneur de me retrouver dans ce nouvel habit de président, un honneur, certes, redoutable, mais aussi captivant et très prometteur. Notre activité, tout en restant au service des institutions déjà membres, peut davantage se focaliser sur toutes les associations culturelles et scientifiques qui ne sont pas encore rattachées à notre société... Mon souhait est par ailleurs de créer un lieu de rencontre entre universitaires valaisans, mais aussi d'établir un dialogue entre eux et la population.»

# Les sauveteurs se mouillent

**MARTIGNY** ► Dans les flots agités du Rhône ou dans les profondeurs troubles des gouilles du Rosel, une vingtaine de plongeurs valaisans ont affiné leurs techniques le week-end dernier.



Récupérer un homme dans le Rhône tumultueux demande une grande coordination entre le sauveteur et le pilote du bateau. Ce dernier doit être très prudent en raison, notamment, des courants et des matériaux charriés par le fleuve.

LE NOUVELLISTE

CHRISTIAN CARRON

Un débit impressionnant de 270 m<sup>3</sup> par seconde, une eau terreuse à 8 degrés environ et des troncs d'arbres un peu partout: le Rhône n'avait rien de particulièrement attrayant ce week-end. Et pourtant, les plongeurs de l'Association cantonale valaisanne des sauveteurs aquatiques (ACVSA) n'ont pas hésité à se jeter à l'eau. Ils étaient une vingtaine à participer au cours annuel de formation continue à Martigny, essentiel pour acquérir de nouvelles connaissances et affiner les techniques. «Lors d'une intervention, la plongée elle-même n'est qu'un moyen supplémentaire. Pour pouvoir nous concentrer sur notre fonction de sauveteur, nos gestes de plongeurs doivent être automatiques», explique Marc Colombara, président de l'ACVSA et plongeur depuis plus de vingt ans. «Ces réflexes s'acquièrent avec l'expérience et se testent régulièrement. Car sous l'eau, même à l'entraînement, la moindre erreur ne pardonne pas.»



Les sauveteurs aquatiques valaisans s'entraînent aussi à descendre en rappel depuis la passerelle cycliste de Doréaz. LE NOUVELLISTE



### «Sous l'eau, même à l'entraînement, la moindre erreur ne pardonne pas»

MARC COLOMBARA

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DES SAUVETEURS AQUATIQUES

prêt à remplir des missions de recherche ou de prévention.

Pour Marc Colombara, le maître mot aujourd'hui est «collaboration», comme l'atteste la présence de chiens de surface au Rosel. «Il est impor-

tant que tous les secouristes d'une région ou d'un canton connaissent les habitudes de travail des uns et des autres. Ça permet de gagner du temps. Et le temps, dans une intervention, c'est primordial.»

### SOUS L'ÉGIDE DE L'OCVS

L'Association cantonale valaisanne des sauveteurs aquatiques (ACVSA) existe depuis 1995. «Historiquement, les plongeurs étaient d'abord des pompiers car pour des questions d'assurances, nous ne pouvions engager des civils sur un sauvetage», explique Marc Colombara. La création de l'Organisation cantonale des secours valaisans (OCVS) va changer la donne en prenant en charge cet aspect particulier. «Aujourd'hui, notre association est subordonnée à l'OCVS. Elle compte une trentaine de plongeurs entre le Bas, le Centre et le Haut-Valais. Certains sont encore pompiers mais pour la plupart, ce sont des plongeurs affiliés à des clubs.» Pour devenir plongeur d'intervention, il faut être en possession d'un brevet P2 CMAS, une norme internationale qui garantit les capacités du plongeur jusqu'à une profondeur de 20 mètres. «Ensuite, les candidats nous accompagnent en exercice. Il faut compter deux ou trois ans pour qu'ils acquièrent toutes les techniques.»